

Acte 4 – Le " triple A " à BNP Paribas pour les négociations salariales annuelles **Austérité, Austérité, Austérité**



C'est, d'une part, sur le ton de la mobilisation **FO** devant l'agence Opéra pour Paris et des débrayages pour la province et, d'autre part, sous la pression des 5 organisations syndicales que la Direction Générale a fait ses dernières propositions après une suspension de séance ... à sa demande.

- **Négociations salariales :**

- Mesures générales

- augmentation générale des salaires de **0,60 %** (au lieu de 0,40 %) avec un montant plancher de 220 €/an (au lieu de 180 €), **valeur 1/04/2012**, soit 6 € brut par tranche de 1 000 €.
- mise en place d'une **enveloppe de 1 million d'euros** dans le cadre des rattrapages égalité Femmes / Hommes,
- **versement au personnel sous contrats CCE et CE** d'une prime équivalente au montant de la prime sur le partage des profits versée aux salariés BNP Paribas.

- Mesures individuelles

- révisions des situations individuelles : **maintien du report** des révisions d'avril à octobre 2012 dans une proportion d'environ 50 %,
- baisse de l'enveloppe des mesures individuelles de 2,3 % de la masse salariale à **1,6 %**.

- **Prime de partage des profits, au titre de 2010 :**

- **690 €** (au lieu des 400 €) versés le 31 décembre 2011,
- à la demande de **FO**, versement de cette prime aux salariés issus de Banque de Bretagne, qui de par leur situation ne pouvaient pas négocier dans leur établissement.

Ces 2 projets d'accords sont désormais ouverts à la signature des organisations syndicales.

Nous vous informerons de la position **FO**.

⇒ Les propositions FO du 13/09/2011 ⇒ [nous lire](#)